

Maître d'ouvrage :

CORREZE

CHANTEIX

20 rue Jean Carou
19330 CHANTEIX



Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage

Echelle : 1 / 5000	Phase : 5	Plan : NORD
--------------------	-----------	-------------

[illegible]

N° de dossier : XXXY	Le Plan est la propriété de l'auteur (XXXU). Il lui est restitué sous pli fermé à son retour de mission.
----------------------	--

Zones du PLU

- TAU : Zone à urbaniser réservée à l'urbanisation future pour l'usage mixte résidentiel, de services et d'équipements
- ZAII : Zone à urbaniser destinée à l'urbanisation ultérieure à vocation principale d'habitat
- ZA : Zone agricole où sont autorisées les constructions, extensions, aménagements et installations liées à l'exploitation agricole
- AI : Zone agricole où les constructions sont interdites (espaces de cultures et de pâtures à protéger)
- NI : Zone naturelle
- NT : Zone naturelle dédiée aux activités touristiques et de loisirs
- UA : Zone urbaine correspondant au bourg historique et aux villages et hameaux anciens
- UAT : Zone urbaine destinée aux activités d'hébergement touristique
- UB : Zone urbaine à caractère résidentiel dominant correspondant aux extensions urbaines

Prescriptions surfaciques

-  Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
- Emplacement réservé
-  Espace boisé classé
-  Secteur à plan de masse
- Secteur comportant des orientations d'aménagement et de programmation

Prescriptions ponctuelles

- Patrimoine vernaculaire identifié

Prescriptions linéaires

- o o Espace boisé classé

